

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

0 250m
ECHELLE 1:5000

CONDITIONS D'APPROBATION ET MODIFICATION
Adaptation du PAL suite à l'approbation du 19 mai 2021 (dossier de modification)

1

Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n° 33 du : 20 août 2021

2

Adopté par le Conseil communal de Pontaux, le 28.09.2021

Le/La Syndic/-que
Le/La Secrétaire

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, le : 23 AOUT 2023

Le/La Conseiller/-ière d'Etat, Directeur/-trice

Juillet 2021
19058-PAZ 5000-210716

urbaplan

LEGENDE

ZONE D'AFFECTATION		
ZONES A BATIR		
	zone de village A	ZV-A
	zone de village B	ZV-B
	zone résidentielle à faible densité	ZRFD
	zone résidentielle à moyenne densité	ZRMD
	zone d'activités	ZACT
	zone d'intérêt général	ZIG
	zone libre	ZL
AUTRES ZONES		
	zone agricole	ZA
	aire forestière	

ELEMENTS SUPERPOSES	
PERIMETRES SUPERPOSES	
	périmètre de permis pour l'équipement de détail obligatoire
	prescriptions particulières selon RCU
	périmètre de protection de la nature
	périmètre de protection du site construit
	périmètre archéologique
SECTEURS SUPERPOSES	
dangers naturels selon carte de danger (instabilités et crues)	
	degré élevé
	degré moyen
	degré faible
	danger résiduel
	secteur indicatif

ELEMENTS PROTEGES SUPERPOSES	
	arbre, haie
	bien culturel mis sous protection: catégorie 1, 2, 3
	chemin historique selon inventaire IVS
	catégorie 1
	catégorie 2
AUTRES ELEMENTS SUPERPOSES	
	bâtiment non soumis à l'indice d'utilisation (selon l'art. 80 al. 5 RELATec)
	constatation de la nature forestière

INFORMATIONS INDICATIVES	
	domaine militaire
	cordon boisé
	cours d'eau à ciel ouvert
	cours d'eau sous tuyau (tracé indicatif)
	espace réservé aux eaux
	corridor inconstructible (4m de part et d'autre de l'axe)
	sites pollués (installation de tir / site de stockage)
	limite communale

DM